

La CGT Finances Publiques est fermement opposée à la création de Centres de contact (CDC) qui s'inscrit dans la démarche stratégique de la DGFIP. Elle revendique une réflexion globale sur l'accueil prenant en compte les besoins des différents publics particuliers, professionnels et collectivités territoriales. Pour autant, l'administration poursuit sa logique conforme à la « revue des missions » et impose deux expérimentations sur Rouen et Chartres pour lesquelles la CGT Finances Publiques a exigé de faire un point d'étape. Des représentants des CDC de Rouen et Chartres ont participé à ce GT afin d'apporter des éléments concrets.

Pour la Direction générale, l'expérimentation des CDC s'inscrit dans la logique des grands principes présentés lors des GT sur l'accueil pluriel et la dématérialisation. Ce groupe de travail doit faire un point sur :

- Fiche 1 - principales caractéristiques des 2 CDC, en terme d'installation et d'effectifs ;
- Fiche 2 - point d'étape du CDC de Rouen attaché au CIS (expérimentation débutée en août 2014) ;
- Fiches 3 et 4 - organisation (horaires - temps de travail) et formation du CDC de Chartres attaché à la DDFIP (expérimentation débutée le 1er mars 2015).

fichiers:



[Télécharger cr_gt_centre_contact_du_26_03.pdf](#) (662.75 Ko)

Public: [Centre de prélèvement](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
